

BOURSE AUX PERMIS DE CONDUIRE 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE DE :



Tréflez

C.C.A.S

1 place du Général de Gaulle

02.98.61.45.72

LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE C'EST QUOI ?

C'est un dispositif d'aide pour les Tréfleziens de 17 à 21 ans, qui leur permettra de financer une partie du coût de leur permis de conduire. En contrepartie, le jeune effectuera 15 heures de travail d'utilité collective (entretien des locaux, espaces verts, administratif, enfance/jeunesse, solidarité,...).

Le dispositif intervient sur la partie conduite.

Les candidats doivent par conséquent être inscrits dans une auto-école et avoir passé le code de la route avec succès !

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ :

- Habiter Tréfléz ;
- Être âgé de 17 à 21 ans ;
- Être dans une démarche concrète de formation et d'insertion professionnelle dans laquelle s'inscrit le permis de conduire et motiver sa demande ;
- Avoir validé la partie théorique du permis de conduire.

Il est important de fournir tous les justificatifs attestant de votre situation et de votre projet (promesse d'embauche, contrat, formation)

 Le dépôt de dossier n'entraîne pas une acceptation de la candidature. La commission d'attribution examine l'ensemble des demandes et sélectionne les bénéficiaires du dispositif au regard de différents critères tels que le degré d'urgence d'obtention du permis de conduire par rapport au projet professionnel, la situation sociale...

La conduite accompagnée n'entre pas dans les critères d'attribution.

FINANCEMENT

La commune finance le permis de conduire des candidats dont le dossier aura été accepté en commission à hauteur de 200 €.

Cette bourse est versée en contrepartie de la réalisation d'une mission d'intérêt général de 15h.

La participation de la commune est versée directement à l'auto-école qui remboursera au jeune l'éventuel trop perçu.

La bourse au permis de conduire n'est accordée qu'une seule fois par bénéficiaire.

LES ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire s'engage à

- réaliser 15h de travail d'utilité collective et être assidu
- s'acquitter de la somme restant à sa charge auprès de l'auto-école
- passer l'examen de conduite dans l'année qui suit la date de la commission d'attribution

La non réalisation ou la réalisation partielle du chantier peut entraîner l'annulation du dossier de la bourse.

Le bénéficiaire s'engage, dans le cadre du présent règlement, à mettre en œuvre tous les outils de réussite visant à l'obtention du permis de conduire.

FICHE PROJET

Expliquez -nous, en quelques lignes, votre motivation à passer le permis de conduire; n'hésitez pas à nous indiquer tous les éléments utiles, notamment, ceux liés à votre insertion professionnelle (degré d'urgence lié à l'emploi) :

.....

.....

.....

.....

.....

RESSOURCES / PLAN DE FINANCEMENT DU PERMIS

Ressources personnelles :

 €

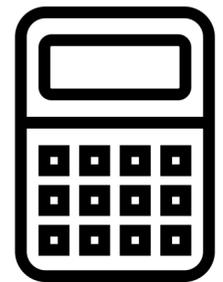
Ressources familiales :

 €

Prêts :

 €

Autres * :

 €

Quel est le montant restant dû à l'auto-école pour une présentation à l'examen de conduite ?

 €

*Aides obtenues auprès de (fournir les justificatifs) : Pôle Emploi / mission Locale / Centre d'apprentissages / Permis à 1 € /

FICHE DE PRÉSENTATION

Nom :

Date de naissance : / /

Prénom :

Age :

Adresse :

Tel portable :

mail :

AUTO-ÉCOLE

Choix de l'auto-école :

Code de la route obtenu : Oui Non

Nombre d'heures de conduite déjà réalisées :

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Lycéen / étudiant (filière) :

salarié (type de contrat + secteur d'activité) :

Demandeur d'emploi (secteur d'activité) :

Apprentissage (précisez) :

Formation professionnelle (précisez) :

Autre :

CONDITION DE LOGEMENT

Autonome

Domicile des parents

CHOIX DE L'ACTIVITÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF

Tâches	Période	Choix
Entretien des locaux 	à définir	
Espaces verts 	à définir	
Administratif (archivage, saisie informatique...) 	à définir	
Enfance /jeunesse 	à définir	
Solidarité 	à définir	
proposition du candidat	à définir	

Merci de préciser votre choix par ordre de priorité dans la colonne de droite

PIÈCES À FOURNIR

Afin que votre dossier soit examiné, il est impératif de joindre les pièces ci-dessous :

- justificatif d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour
- justificatif de domicile de moins d'un an
- justificatif de quotient familial (attestation CAF ou dernier avis d'imposition)
- attestation de responsabilité civile (le nom et prénom du jeune doivent y être mentionnés)
- justificatif de situation (certificat de scolarité, contrat de travail, attestation Pôle Emploi)
- attestation de réussite à l'examen du code de la route

FICHE D'AUTORISATIONS

Je soussigné(e) :

Pour les mineurs :

Je soussigné :

responsable légal de :

Reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement de fonctionnement du dispositif.
Autorise le personnel communal ou les élus à prendre, le cas échéant, toutes les mesures jugées nécessaires par mon état de santé (soins médicaux, intervention chirurgicale...).

Autorise le personnel de la commune à capter, reproduire et exploiter mon image ou celle de mon enfant (photo ou vidéo) afin de promouvoir ce dispositif

Je certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier.

Date : / /

Signature :

La commune de Tréfléz traite les données personnelles recueillies dans ce dossier dans le cadre du dispositif "bourse au permis". Il a pour base légale la mission d'intérêt public.

Ce traitement est destiné au Centre d'Action Sociale de la commune.

Les données sont collectées pour dix ans selon la réglementation en vigueur.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de limitation de traitement de celles-ci. Pour exercer vos droits vous pouvez contacter : la mairie de Tréfléz, 1 Place du Général de Gaulle ou secretariat@treflez.fr.